



**Pas de « vite fait, mal fait » pour le futur site de la HE-Arc à Delémont !**

La rentrée 2015 verra l'ouverture d'un campus tertiaire de moyenne importance de la HE-Arc sur le site de la gare CFF de Delémont. Il est destiné à abriter le site jurassien de la HEP-BEJUNE et les antennes de formation de la HE-Arc sises actuellement dans le Jura.

Si l'arrivée d'une telle structure est réjouissante pour notre région, elle doit aussi représenter ce que le Jura peut faire de mieux au niveau architectural, surtout par ce bâtiment que verront les personnes arrivant par le train dans le Jura.

Tel que l'a été le bâtiment de l'HE-Arc près de la gare de Neuchâtel, un bâtiment audacieux permet une émulation dans toute la zone de son implantation. Aujourd'hui, le quartier de la gare de Neuchâtel est en plein développement et un éco-quartier va par exemple bientôt voir le jour.

Pour le projet de Delémont, les délais se rapprochent et aucun concours d'architecture n'a encore été organisé. Pire, en comptant les délais pour les demandes de permis, d'éventuelles oppositions et les autres aléas d'un tel grand chantier, il semble qu'il devienne difficile d'en organiser un.

Dans le cas contraire, l'alternative est l'engagement d'une entreprise générale ou pire, une entreprise totale. Si ces solutions sont peut-être satisfaisantes au niveau du respect des délais, elles sont catastrophiques du point de vue architectural et au niveau de la qualité de construction. Le plus gros des problèmes étant que l'architecte n'est pas le chef de chantier et ne peut donc imposer sa volonté lorsque des parties de la construction ne respectent pas les critères de qualité de la profession ou les plans initiaux.

Le Jura a une occasion unique de faire valoir son savoir-faire et de mettre en avant ses compétences. Redynamiser le quartier de la gare avec un campus universitaire passe par un minimum d'audace et il faut se donner les moyens de construire sur le long terme, sans faire l'impasse sur la qualité.

**Afin d'éclaircir la situation et de nous rassurer, nous adressons au Gouvernement les questions suivantes :**

- 1) Où en est exactement ce projet et quelles sont les étapes et délais à venir ?**
- 2) Peut-il nous garantir, comme cela avait été promis et répété lors de la conférence de presse du 7 novembre dernier, qu'un concours d'architecture sera bel et bien organisé dans les plus brefs délais ?**
- 3) Peut-il nous promettre que contrairement à plusieurs autres chantiers publics, la majorité des travaux sera distribuée à des entreprises locales ?**



- 4) Peut-il nous assurer que dans tous les cas, ce sera un architecte qui sera le chef de chantier et non une entreprise générale, partielle ou toute autre société ?
- 5) Au vu de la situation catastrophique de la CPJU et du fait que le contribuable devra prochainement massivement la renflouer, ce projet ne sera-t-il pas en fait payé indirectement par les citoyens alors que les bénéfices serviront seulement aux affiliés de cette caisse ?
- 6) N'y a-t-il pas assez de gens compétents dans les différents services de l'Etat pour s'occuper d'un tel projet qui permettraient d'éviter de créer une société immobilière ou alors est-ce pour être hors de tout contrôle direct du législatif ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 21 novembre 2012

Pour le groupe UDC

  
Damien Lachat

